

Règlement du Championnat d'échecs interne du Cavalier Noir d'Arras pour la saison 2026/2027.

Article 1 : Le championnat est ouvert à l'ensemble des membres du club d'Arras.

Article 2 : Le championnat de 9 rondes se déroulera d'Octobre 2026 à Juin 2027. Le suivi du championnat sera réalisé par MAXENCE CHMIELINE et CHRISTIAN DELBOE.

Article 3 : Les inscriptions seront closes au 30 septembre 2026, elles devront être adressées par mail auprès de Christian Delboë christiandelboe@wanadoo.fr

Article 4 : Les dates des rondes sont les suivantes : 31 octobre, 28 novembre, 19 décembre, 30 janvier, 27 février, 27 mars, 24 avril, 29 mai, 26 juin.

Article 5 : Les rencontres se dérouleront de 16h à 19H au siège du Club les jours indiqués au calendrier (voir article 4). Toutefois, les rencontres pourront se dérouler **avant** la date prévue au calendrier notamment en cas d'empêchement d'un des deux joueurs. Dans ce cas, le jour convenu sera décidé d'un commun accord entre les deux joueurs, la date et l'heure retenues seront adressés aux responsables du suivi du tournoi.

Article 6 : Les résultats des rencontres seront adressés par le vainqueur par mail aux responsables du suivi ainsi qu'à son adversaire du jour.

Article 7 : Si au soir du jour de la ronde prévue, les résultats ne sont pas communiqués où les parties ne sont pas jouées. Les joueurs concernés n'obtiendront aucun point pour leur rencontre du mois.

Article 8 : A l'issue de chaque ronde, l'appariement de la ronde suivante sera publié sur le site de notre club.

Article 9 : La cadence de jeu est la cadence Fischer : 1h30 + 30 sec/coup

Article 10 : Décompte des points : 1 point pour une victoire, 1/2 point pour un match nul, 0 point pour une défaite.

Article 11 : Le classement mensuel sera par mail à l'ensemble des joueurs et publié sur notre site.

Article 12 : En cas d'égalité de points à l'issue de la dernière ronde, le titre se jouera sur un dernier match rapide entre les joueurs concernés. Le élo le plus petit aura le choix de la couleur.

Article 13 : La présence à la dernière ronde est obligatoire.

Article 14 : Le classement final sera déclaré à l'issue de la dernière ronde.

Article 15 : Deux champions seront proclamés

1/Le joueur ayant le plus de points : Champion d'Arras aux points.

2/ Le joueur ayant la meilleure performance (différence entre la performance réalisée et son élo à l'inscription du tournoi) / Champion d'Arras à la performance.